



## FICHE DE PRESENTATION DU SITE FR7200744 « Massif de Sesques et de l'Ossau »

### Le dispositif européen Natura 2000

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- la directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- la directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.

L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent". Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu

### Présentation du site

Le site de Sesques et de l'Ossau couvre une superficie de 25 682 ha.

Ce site offre une très grande diversité d'habitats. On dénombre en effet 162 habitats naturels. 34 de ces habitats relèvent de la Directive Habitats soit 59% de la surface du site (15 093 ha) dont 6 sont d'intérêt communautaire prioritaire.

La majorité des milieux sont des milieux agropastoraux et des forêts.

Ces habitats d'intérêt communautaire présentent un état de conservation excellent (95 %).

### Informations clefs

- Arrêté ministériel portant désignation du site : 22 juillet 2014
- Surface : 25 682 ha
- Préfet coordonnateur : préfet des Pyrénées-Atlantiques
- Portage du site : Etat (DDTM des Pyrénées-Atlantiques)
- Approbation du diagnostic écologique : juillet 2015

### Liste des communes concernées par le site :

Accous, Aydius, Bedous, Cette-Eygun, Etsaut, Laruns, Urdos.

d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé DOCUMENT d'OBJECTIFS ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement.

Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

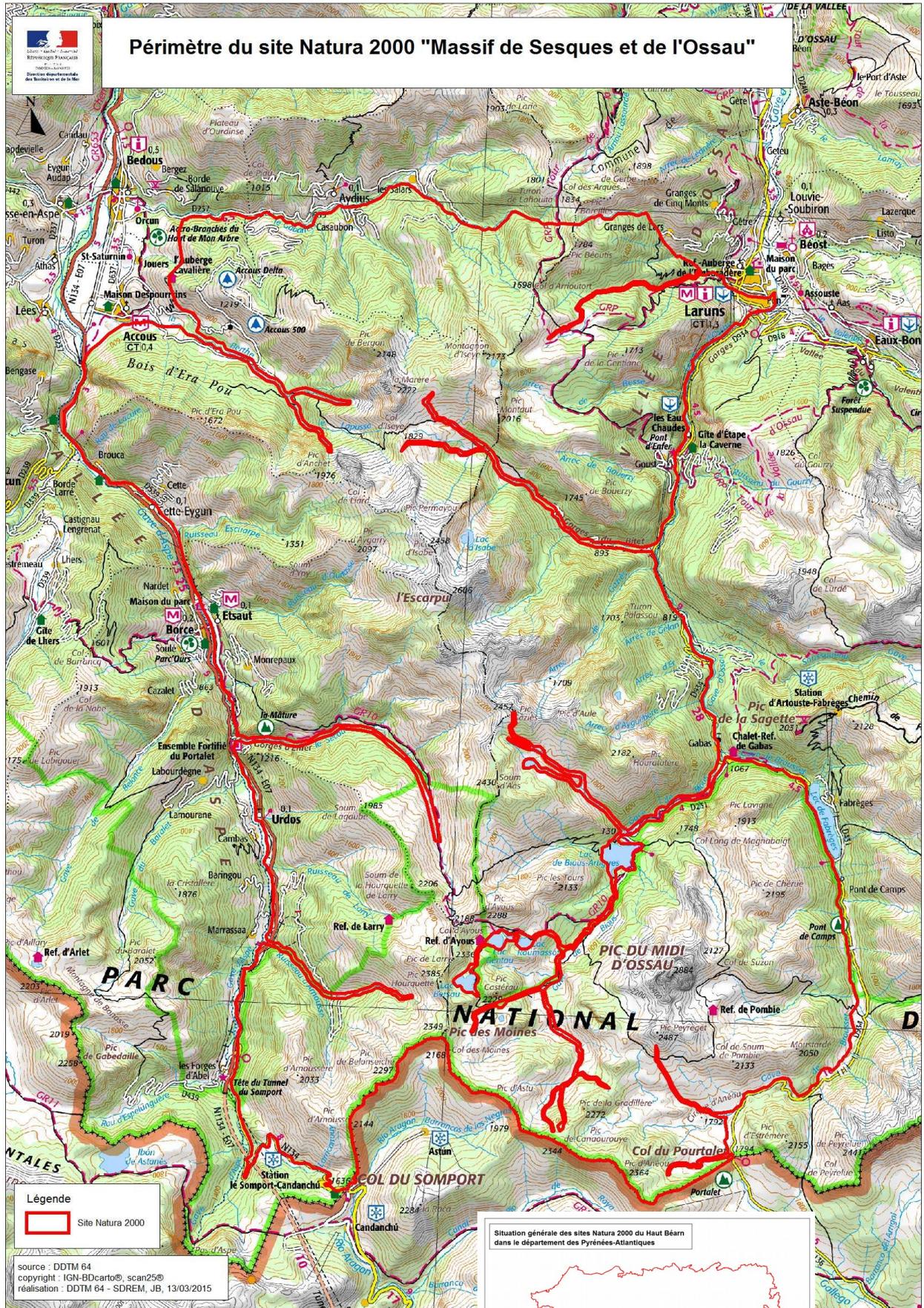
A défaut de collectivité porteuse du DOCOB, seul un diagnostic écologique est conduit, avec pour objectif de pouvoir donner l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site. Le présent résumé est donc issu du diagnostic écologique du site Natura 2000 conduit par l'Office National des Forêts entre 2009 et 2012.

Les dégradations sont relativement localisées et souvent liées à la modification des pratiques pastorales (déprise, abandon, conduite des troupeaux...).

Les milieux pastoraux des étages intermédiaires (landes et pelouses) subissent aujourd'hui une importante dynamique, qui traduit un déséquilibre entre le milieu naturel et l'activité humaine.

A partir de l'étage subalpin (2 200 m), les milieux sont en équilibre avec les contraintes physiques et écologiques des hautes altitudes. Les milieux sont stables et s'avèrent dans un état de conservation très favorable à leur maintien dans le temps.

# La carte du site :



## Les habitats d'intérêt communautaire

Le site héberge **34 habitats d'intérêt communautaire** représentant 59 % de la surface du site soit 15 093ha.

Type de milieu	Code Natura 2000	Intitulé Natura 2000	Surface (ha)	Niveau d'enjeu
Forêts et fructicées	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus	872,8	Modéré à Fort <sup>1</sup>
	9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes à Cephalanthero-Fagion	82,8	Fort
	9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	39,1	Fort
	91E0*	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	0,3	Modéré à Fort <sup>1</sup>
	9430	Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (*si sur substrat gypseux ou calcaire)	3,5	Fort à très fort <sup>1</sup>
	9430*	Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (*si sur substrat gypseux ou calcaire)	83,7	Fort à très fort <sup>1</sup>
Landes et fourrés	4030	Landes sèches européennes	347,2	Modéré
	4060	Landes alpines et boréales	1273,5	Modéré à Fort <sup>1</sup>
	4090	Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux	0,5	Très fort
	5110	Formation stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	32,2	Modéré
	5130	Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	5,3	Faible à Modéré <sub>1</sub>
Milieux rocheux	6110	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alysso-Sedion albi	17,9	Modéré
	8110	Éboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)	389,1	Modéré à Fort <sup>1</sup>
	8120	Éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)	17,7	Fort
	8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	1457,3	Modéré à Exceptionnel <sup>1</sup>
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	868,3	Modéré à Très fort <sup>1</sup>
	8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	526,0	Modéré à Très fort <sup>1</sup>
	8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	1,5	Très fort
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	0,3	Fort
Ourlets et mégaphorbiaies	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	31,1	Modéré à Fort <sup>1</sup>
Pelouses	6140	Pelouses pyrénéennes siliceuses à Festuca eskia	255,8	Modéré
	6170	Pelouses calcaires alpines et subalpines	1050,6	Modéré à Très fort <sup>1</sup>
	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)[*sites d'orchidées remarquables]	193,0	Très fort
	6230*	Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	1508,7	Faible à Fort <sup>1</sup>
Plans et cours d'eaux	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	0,0	Modéré
Zones humides	6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	2,2	Modéré
	7110*	Tourbières hautes actives	1,5	Très fort
	7150	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	0,2	Très fort
	7230	Tourbières basses alcalines	9,3	Modéré
<b>Total</b>			<b>9071,2</b>	

1 : selon les différents habitats élémentaires (un habitat générique, qui correspond à la directive « habitat faune flore », est décliné en différents habitats élémentaires)

Les noms latins suivis d'un astérisque (\*) sont d'intérêt communautaire prioritaire.

Les milieux agro-pastoraux acidiphiles sont les formations d'intérêt communautaire prépondérantes sur le site, avec des enjeux qui peuvent être très forts. Ces formations comprennent notamment des pelouses calcaires alpines et subalpines, qui sont des pelouses occupant des soulans sèches d'altitudes, des crêtes ventées, des vires ou des couloirs et constituent des groupements permanents dans les positions topographiques qu'elles occupent.

Les formations rocheuses occupent également une part importante du site avec entre autre l'habitat d'éboulis ouest méditerranéen thermophile. Les enjeux de ces habitats sont souvent très forts voir exceptionnels. Ces habitats d'éboulis sur calcaire, sur fortes pentes, en exposition sud, sont en équilibre avec le milieu.

## Les espèces d'intérêt communautaire

Ce sont des espèces qui peuvent être en danger de disparition, vulnérables, essentielles dans le rôle qu'elles tiennent dans un écosystème donné, rares ou propres à un territoire bien défini ou à un habitat spécifique. Les espèces de Faune et de Flore d'intérêt communautaire sont mentionnées à l'annexe II de la directive «Habitats».

Sur le site « Massif de Sesques et de l'Ossau », **2 espèces végétales d'intérêt communautaire** ont été identifiées : l'Aster des Pyrénées et la Buxbaumie verte. **17 espèces animales d'intérêt communautaire** ont également été identifiées dont 5 sont considérées comme potentiellement présentes.

Statut de présence	Nom vernaculaire	Nom latin	Niveau d'enjeu	Degré de conservation
	<b>Végétaux</b>			
Avérée	Aster des Pyrénées	<i>Aster pyrenaicus</i> DC.	Exceptionnel	Altéré
Avérée	Buxbaumie verte	<i>Buxbaumia viridis</i> Brid. Ex Moug.	Très fort	Inconnu
	<b>Chiroptères</b>			
Avérée	Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	Modéré	Inconnu
Potentiel	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	Fort	
Potentiel	Grand Murin	<i>Myotis Myotis</i>	Faible	
Avérée	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Modéré	Bon
Avérée	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Très fort	Bon
	<b>Mammifères</b>			
Avérée	Desman	<i>Galemys pyrenaicus</i>	Très fort	Inconnu
Avérée	Loutre	<i>Lutra lutra</i>	Modéré	Bon
Avérée	Ours brun	<i>Ursus arctos arctos</i>	Fort	Défavorable
	<b>Lézards</b>			
Avérée	Lézard pyrénéen	<i>Iberolacerta bonnali</i>	Très fort	Défavorable
	<b>Insectes Coleoptères</b>			
Avérée	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Faible	Bon
Potentiel	Le pique prune	<i>Osmoderma eremita</i> *		
Avérée	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i> *	Modéré	Inconnu
Avérée	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Faible	Bon
Avérée	Rhysodes sulcatus	<i>Rhysodes sulcatus</i>	Fort	Inconnu
	<b>Lépidoptères (Rhopalocères)</b>			
Potentiel	Laineuse du Prunelier	<i>Eriogaster catax</i>		
	<b>Odonates</b>			
Potentiel	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Fort	Altéré
	<b>Mollusques</b>			
Avérée	Escargot de Quimper	<i>Elona quimperiana</i>	Modéré	Inconnu

Le niveau d'enjeu est exceptionnel pour une espèce, l'Aster des Pyrénées. Le site compte deux stations. La principale, sur la montagne de Pan en vallée d'Ossau rassemble plus de 1000 pieds. Cette station est menacée par la reconquête forestière du versant.

Une deuxième station se situe en vallée d'Aspe, sur le site du Bergon. Cette station présente une meilleure stabilité du fait de l'érosion naturelle du site qui empêche toute dynamique progressive du milieu.

Le niveau d'enjeu est très fort pour la Buxbaumie verte. Elle est localisée au cœur des hêtraies sapinières acidiphilles des hautes vallées d'Aspe et d'Ossau qui ont conservé des sapins âgés ainsi qu'une continuité spatiale et temporelle en bois mort et en très gros bois. Les localisations sont rares et issues de données bibliographiques.

Le niveau d'enjeu est élevé pour 3 espèces animales :

- le Lézard des Pyrénées est un petit lézard rupicole endémique de l'étage alpin des Pyrénées. Il fréquente les milieux rocheux situés au-dessus de 2000m d'altitude. Cette espèce, à la répartition fragmentée et à la faible capacité de dispersion, est principalement menacée par le réchauffement climatique. Une petite population isolée se situe à proximité du col de Peyreget au sud du pic du Midi d'Ossau.
- Le Petit Rhinolophe compte plusieurs colonies de plusieurs centaines d'individus sur le site. La nature karstique du site constitue un élément favorable pour cette espèce en période hivernale. Les habitats de la rive droite du gave d'Aspe ainsi que les vallons perpendiculaires sont également très favorables.
- Le Desman est présent sur tous les cours d'eau, et préférentiellement sur ceux présentant un caractère oligotrophe avec un régime de type nival. Sa densité varie en fonction de la qualité de l'eau et de l'absence d'obstacles le long des linéaires de cours d'eau.

## Des enjeux du site aux actions concrètes

Le site Natura 2000 « Massif de Sesques et de l'Ossau » présente de véritables enjeux pour la conservation d'habitats naturels et de nombreuses espèces d'intérêt communautaire.

Le diagnostic écologique permet de réaliser une première approche des objectifs de gestion à mettre en œuvre sur le site. Toutefois, un inventaire socio-économique est nécessaire pour compléter la réflexion et définir de véritables orientations pour le site.

### Les objectifs de conservation :

Les objectifs de conservation consistent simplement à maintenir les éléments écologiques remarquables sur le site. Aucune action de gestion n'est envisagée si ce n'est la surveillance dans le temps de l'évolution démographique des populations ou des habitats naturels. Cet objectif concerne principalement les habitats stables et sans menace des milieux rocheux, parois calcaires et éboulis calcaires thermophiles mais également certaines pelouses et gazons des crêtes ventées. Le Lézard des Pyrénées et l'Aster des Pyrénées sont également concernés par cet objectif.

### Les objectifs de préservation :

Les objectifs de préservation ont pour vocation le maintien des pratiques favorables à la préservation des espèces ou des habitats ciblés. Ces formations sont liées partiellement ou intégralement à l'activité humaine. Le maintien de ces activités est donc une nécessité pour la préservation de ces éléments.

Cet objectif concerne plusieurs habitats :

- Mésobromion et landes épineuses à Genêt d'Espagne : le maintien en mosaïque des complexes de ces habitats nécessite d'un pâturage extensif et de la fauche. Le feu, en tant qu'opération de gestion, n'est pas recommandé pour ces milieux fragiles. Il peut, à terme, être cause de leur destruction.
- Mégaphorbiaies hygrophiles Béarnaises : ces mégaphorbiaies colonisent les talus humides et frais et les bordures forestières, en interface avec les milieux ouverts ou les pieds de falaise. Leur prise en compte à travers une mise en défens et un maintien des conditions micro-stationnelles, qui les conditionnent, est une nécessité. Les travaux forestiers en bordure de massif devront intégrer ou favoriser l'ouverture de lisières permettant une expansion et une mobilité temporelle de ces milieux

particuliers d'une grande valeur écologique.

Deux espèces sont concernées par les objectifs de préservation :

- La station d'Aster des Pyrénées de la montagne de Pan est menacée à terme par la fermeture du milieu et la reconquête forestière du versant (du moins dans les parties basses). Le maintien d'un pâturage extensif sera extrêmement favorable à l'Aster. Compte tenu de l'embroussaillage avancé sur le secteur et de la présence de réseaux électriques, les feux pastoraux sont à éviter. Il sera nettement préférable de mener des actions de pâturage extensif.
- Le maintien sur le site du Petit rhinolophe dépend de la ressource en gîte de reproduction (borde principalement) et de la diversité structurelle du paysage lui offrant une large gamme de zones de chasse. En état, le site semble présenter tous les optimums écologiques favorables à l'espèce. Le maintien des milieux ouverts (étage des Bordes notamment), entrecoupés de milieux plus ou moins boisés, sont les conditions nécessaires à la bonne préservation de l'espèce.

### **Les objectifs de gestion :**

Ces objectifs se traduisent par la mise en œuvre ou l'adaptation d'une gestion de territoire favorisant les composants écologiques qui en sont l'objet.

Les pelouses du Mésobromion et des landes épineuses forment un complexe de milieux calcaires auxquels viennent s'ajouter les faciès d'embroussaillage thermophiles qui s'expriment en dynamique naturelle avec les habitats de landes et de pelouses.

L'objectif pour ces milieux est le maintien ou le rétablissement dans l'espace de la mosaïque de ces complexes. A ces fins, les actions suivantes doivent être envisagées :

- mise en place d'un pâturage extensif (ovin, bovin) qui peut selon les cas de figures être appuyé en préalable par des opérations mécaniques de génie écologique.
- gestion fine des feux pastoraux, qui doivent être limités aux capacités de résilience de l'habitat. Les feux doivent être évités impérativement dans les faciès landicoles. Seuls les feux de régénération pour les landes vieillissantes seront envisagés.
- gestion d'entretien mécanique par réouverture du milieu, lorsque les ressources humaines et animales sont insuffisantes sur certains secteurs.

Pour l'Aster des Pyrénées, des actions de gestion de génie écologique (ouverture du milieu par action mécanique par exemple) sont à envisager pour la station de la montagne de Pan. Le rétablissement d'une action pastorale ciblée s'avère être nécessaire afin de garantir dans le temps, l'ouverture du milieu indispensable à l'Aster.

Enfin, pour le Petit rhinolophe une conservation de bâtisses favorables est nécessaire ainsi qu'une adaptation de l'architecture (toits ardoisés). Une gestion de territoire favorisant la diversité et la mosaïque de milieu est également nécessaire. Cette gestion passe par l'activité pastorale qui structure le paysage ainsi que par l'activité forestière qui devra veiller à maintenir ou créer une diversité de milieux enclavés aux milieux forestiers (clairières et lisières). Des actions de génie écologique pourront être envisagées si les objectifs de préservation ne sont pas possibles à mettre en œuvre sur le site.

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et le massif de Sesque Ossau, les services concernés sont disponibles :

Direction Départementale des Territoires  
et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques  
Service Développement Rural Environnement  
Montagne  
Cité administrative, Bd Tourasse, CS 57577, 64032  
Pau cedex  
tél : 05 59 80 86 00  
courriel : [ddtm-drem@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:ddtm-drem@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

DREAL Aquitaine Limousin Poitou Charente -  
SPREB  
Division milieux naturels et paysage  
Cité Administrative -Rue Jules Ferry - Boite 55  
33090 Bordeaux cedex  
tél : 05.56.24.88.22  
courriel : [coline.garde@developpement-durable.gouv.fr](mailto:coline.garde@developpement-durable.gouv.fr)

## Pour aller plus loin

### Site de la DREAL : cartes et données

<http://www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/dordogne-gironde-landes-lot-et-garonne-pyrenees-a230.html>

### Le portail Natura 2000

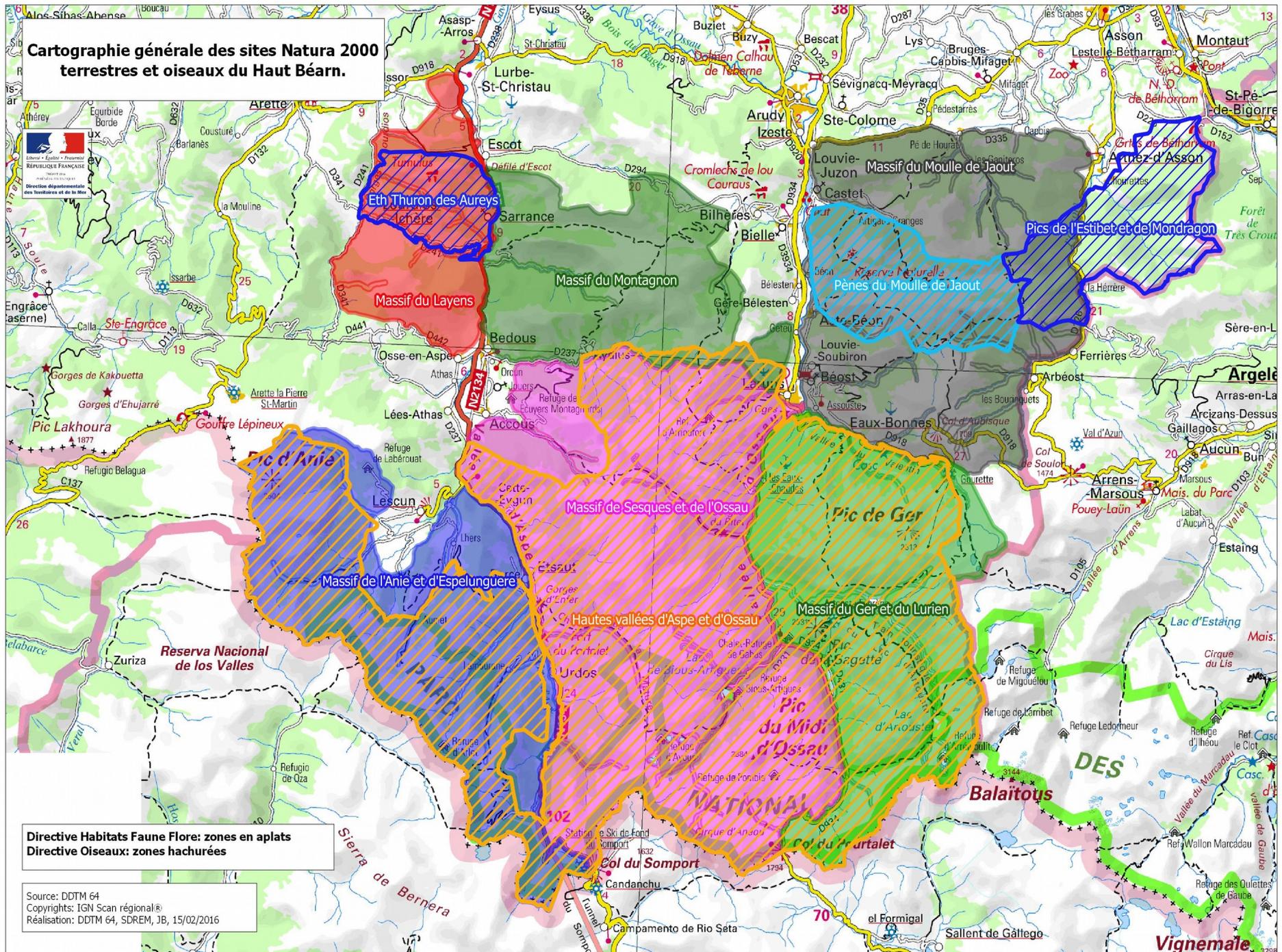
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

### Muséum national d'histoire naturelle:

<http://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>



# Cartographie générale des sites Natura 2000 terrestres et oiseaux du Haut Béarn.



Directive Habitats Faune Flore: zones en aplats  
 Directive Oiseaux: zones hachurées

Source: DDTM 64  
 Copyrights: IGN Scan régional ©  
 Réalisation: DDTM 64, SDREM, JB, 15/02/2016